

Nov 2023

Vos sites

www.udcgt10.fr
www.cgt.fr
www.librairie-nvo.com
www.indecosa.cgt.fr
www.ancavtt.asso.fr

Vos contacts

 **UD CGT AUBE**

- UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage
Tél. : 03 25 73 38 47
e-mail : udcgt10@gmail.com :
Les lundis, mardis, jeudis :
de 9 h 30 à 17 h
Le mercredi :
de 9 h 30 à 11 h 30
Le vendredi :
de 9 h 30 à 16 h 45

- UL Troyes et alentours :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage
ulcgtroyes10@gmail.com

 **UL Cgt Troyes**

Tél. : 03 25 73 49 40
Permanence pour les syndiqués
9 h 00 à 12 h 00
Permanence conseil
du salarié : mardi de 14 h à 17 h 30

- UL Romilly-Nogent / Seine :

Rue de la Boule-d'Or
Tél. : 03 25 24 49 43
Port. : 06 64 52 96 83
ulcgt.romilly.nogent@gmail.com

- UL Brienne le Château :

25 Rue Maréchal Valée
Tél. 06 63 19 90 97
ul-cgt-brienne@hotmail.fr

- UL Bar sur seine :

5 Rue du Palais de justice

- UL Bar sur aube :

9 rue du collège
e-mail : ulcgtbsa@gmail.com

 **cgt bar sur aube**

- USR :

Tél. : 03 25 73 38 47
Secrétariat lundi :
de 14 h à 16 h 30
e-mail : usrct10@gmail.com

- CSD CGT Aube

Fonction publique territoriale
Tél : 03 25 73 68 26
le 1er mardi du mois
2A Bd. du 1er RAM rdc
e-mail : csdcgt10@yahoo.fr



Le lien avec les syndiqués

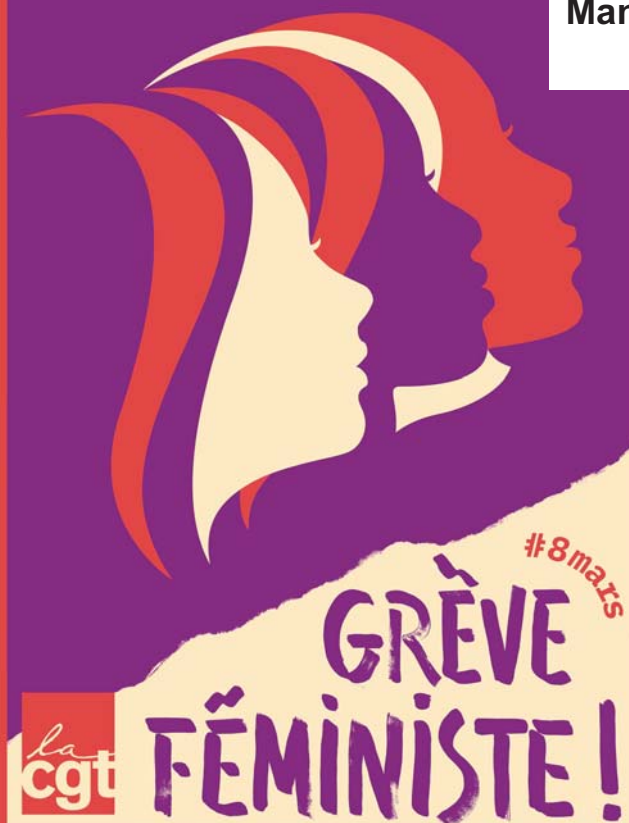


Numéro spécial de l'Aube Syndicale POUR LE DROIT DES FEMMES



Les actions de la CGT dans l'Aube

Pour nos retraites!
Pour nos salaires!



8 mars 2023, dans l'Aube
Manifestation contre le projet des retraites...
Mais pas seulement !



La journée du 8 mars, est celle de la lutte pour les droits des femmes.

La réforme des retraites proposée par le gouvernement va accroître les inégalités entre les femmes et les hommes, qui sont déjà trop importante.

L'égalité salariale, prévue par la loi, mais non respectée par les employeurs, permettrait si elle était appliquée d'obtenir 6 milliards d'euros dans les caisses de sécurité sociale et ce calcul ne tient compte que du secteur privé.

Les actions de la CGT dans l'Aube

Quizz sur les violences sexistes et sexuelles au travail

- Combien de viols ou tentatives de viols ont lieu chaque jour sur le lieu de travail ?
A. Aucun, le travail est un lieu sécurisé où ne se produit aucune violence.
B. 200
C. 10
- Si un usager met une main aux fesses d'une salariée, c'est :
A. Une agression sexuelle.
B. Si c'est résident d'EHPAD, ça fait partie de la fiche de poste.
C. Une marque de séduction.
- Si je suis victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles au travail, vers qui puis-je m'orienter dans l'entreprise ?
A. Le.la référent.e harcèlement sexuel.
B. Le.la délégué.e syndical.e.
C. Un.e représentant.e du personnel.
- Si je suis victime de violences sexistes et sexuelles, dois-je obligatoirement déposer plainte pour que l'employeur se prenne une sanction envers l'agresseur.
A. Non. L'employeur se doit mener une enquête et doit prendre une sanction sans qu'une procédure en justice soit menée.
B. Non, mais si mon agresseur est présentateur télé, c'est recommandé pour devenir millionnaire.
C. Oui, mais il y a de grande chance que ma plainte soit classée sans suite et que mon agresseur ait une promotion.
- Quelles sont les obligations de l'employeur.se en matière de harcèlement sexuel au travail ?
A. L'employeur prend toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les faits de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner.
B. L'employeur doit communiquer la définition pénale du harcèlement ainsi que les peines encourues.
C. Il doit élaborer une procédure interne de signalement et de traitement des faits de harcèlement sexuel.
- Qu'est-ce que l'upskirting ?
A. Le dernier mouvement wokiste à la mode.
B. Le fait de photographier sous les jupes des personnes sans leur consentement.
C. Le fait de dévoiler ses parties génitales en public.
- Le harcèlement sexuel environnemental est :
A. Le fait que des collègues affichent des photos de femmes dénudées sur leur fond d'écran d'ordinateur professionnel ?
B. Le fait que des collègues racontent leurs ébats sexuels, tous les matins, de manière à ce que tout le monde entende dans le bureau ?
C. Le fait de dessiner des pénis dans les salles de pauses communes ?
- Quel est le risque pour une femme de subir au cours de sa vie professionnel du harcèlement sexuel ou une agression sexuelle ?
A. Aucun risque. L'entreprise est un lieu sécurisé pour les femmes.
B. 1 risque sur 3.
C. 1 risque sur 10.

1C - 2A - 3ABC - 4A - 5ABC - 6B - 7ABC - 8B



VIOLENTOMÈTRE

Remarques et critiques acceptées	ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SAIN
Promotions pour les femmes comme pour les hommes	
Travail en confiance et autonomie	
Reconnaissance du travail	
Refus de relations extraprofessionnelles accepté	
Commentaires sur votre apparence	ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SEXISTE ET HOSTILE
Parole coupée systématiquement	
Blague sur les « promotions canapé »	
Questions indiscrettes insistantes sur votre vie privée	
Blagues sexistes et sur les blondes	
Évocation de sexualité sans accord	
Mécontentement après votre refus d'être raccompagnée	
Recherche systématique d'être seul avec vous	
Images à caractère pornographique visibles	HARCELEMENT SEXUEL
Regards insistants sur votre poitrine et vos fesses	
SMS ou mails sexuels sans accord	
Demande insistante d'un acte sexuel	
Hostilité liée au refus d'un acte sexuel	
Menaces professionnelles pour obtenir un acte sexuel	AGRESSIONS SEXUELLES
Baiser forcé par surprise	
Toucher vos seins, fesses ou cuisses sans consentement	
Fellation ou pénétration forcée	VIOLS

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL. AGISSONS !

egalite-professionnelle.cgt.fr



Pour en savoir plus voir aussi le lien du site : <https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/>

Dans le département de l'Aube, travail en inter-organisation pour l'organisation des différentes manifestations. Ce qui permet d'enclencher une dynamique féministe sur le territoire, de se rencontrer, de changer l'image que peut avoir la CGT, d'intégrer la question du travail dans les luttes féministes. Le collectif féministe de l'Aube existe depuis début 2020.



25 NOVEMBRE
JOURNÉE INTERNATIONALE
CONTRE les VIOLENCES
FAITES aux FEMMES



Les femmes retraitées sont concernées. Les préjugés et les tabous sont puissants lorsqu'on évoque ces tranches d'âge. LES FEMMES AGEES SONT AUSSI victimes de violences. On a du mal à « croiser » le genre et la vieillesse. Les rapports de pouvoir dans la société patriarcale que nous combattons ne s'arrêtent pas avec l'âge. Des retraitées sont victimes de violences intrafamiliales, verbales ou physiques, par le conjoint ou les proches.

Violences sexuelles et sexistes :

Les statistiques relatives aux femmes âgées sont récentes. On sait désormais qu'elles représentent près d'un quart des féminicides, sur les 118 recensées en 2022. Hélas, il est d'autres violences, comme celles découlant des mesures prises dans le domaine de la santé : la prévention concernant les cancers féminins (mammographie, frottis...) cesse d'être prise en charge pour les femmes de plus de 74 ans, les bilans de santé pris en charge à 100% ne concernent plus les personnes âgées de plus de 65 ans...

Violences des inégalités de revenus :

La retraite étant la résultante de la carrière professionnelle, les femmes retraitées sont plus nombreuses que les hommes à subir les « petites retraites ». Elles perçoivent une retraite en moyenne inférieure de 40% à celle des hommes. La pénibilité qui caractérise les métiers à prédominance féminine n'est pas prise en compte, notamment dans les secteurs comme ceux du commerce et de la distribution, de l'entretien et des services à la personne. Les femmes retraitées ont occupé souvent des emplois précaires, subi des carrières hachées, des temps partiels mal rémunérés, ne permettant pas de valider le nombre de trimestres requis. La pauvreté touche particulièrement les femmes ayant dû élever seules leurs enfants, les femmes divorcées, avec ou sans prestation compensatoire.

Selon la CNAV, la réforme des retraites 2023 n'a revalorisé que de 50 € en moyenne le « Minimum

Contributif » (MICO) pour environ 500 000 retraité.es et le montant maximum de 100 € annoncé par le Gouvernement n'a concerné cette année que....20 000 retraité-es sur 17 millions !

Parmi les bénéficiaires de ce « pognon de dingue » gageons que les femmes ne sont pas majoritaires car il faut avoir validé sa retraite à taux plein, c'est-à-dire avoir cotisé le nombre de trimestres requis, selon son année de naissance ou être partie en retraite à l'âge d'annulation de la décote ! Dans la génération 1950, 56 % seulement des femmes retraitées ont validé une carrière complète (68 % des hommes).

L'UCR-CGT appelle toutes les femmes et les hommes retraité-es à rejoindre les cortèges unitaires (Associations et organisations syndicales) dans les nombreuses villes de France sur la base de leurs revendications :

- **Egalité salariale et augmentation des retraites**
- **Arrêt des violences sexistes et sexuelles**

Les injustices ne sont pas une fatalité.

Soyons solidaires aussi avec toutes les femmes dans le monde, premières victimes avec les enfants, des conflits armés, du terrorisme et des régimes dictatoriaux, qu'ils soient religieux ou laïcs.

Les actions de la CGT dans l'Aube et plus....

Rassemblement contre les violences faites aux femmes

Luttons contre les violences faites aux femmes

Un instant, une seconde, une minute, une heure...

Le temps défile et la violence s'abat !

Elles sont touchées dans leur chair, dans leur être. Le sang coule. La vie s'éteint.

Elles c'est nous. Elles, c'est 50% des êtres humains habitant cette planète.

Elles, ce sont les femmes.

On compte

225000 femmes victimes de violences conjugales dont 1 meurt tous les 2 jours.

1 viol toutes les 10 minutes.

1 femme sur 3, victime de harcèlement sexiste et sexuel au travail.

80% des victimes de pédocriminalité sont des filles.

80% des femmes handicapées sont victimes de violence.

65% des victimes de féminicides avaient saisi les forces de l'ordre ou la justice.

Seulement 0,6% des auteurs de viols sont condamnés.

On revendique, manifeste, alerte, nomme, crie !

La prise de conscience collective a eu lieu mais elle ne s'est pas traduite par des actions permettant de lutter contre la perpétuation de ces violences :

- Pas d'argent en plus
- Pas d'obligation de formation des professionnel.le.s
- Pas de transposition de la loi de la recommandation 206 de l'OIT donnant des droits en plus pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail ou ayant un impact sur le travail.
- Pas d'application de la loi établissant à 3 séances par an, du CP à la Terminale, l'éducation à la sexualité.
- Absence d'enquête, blâme des victimes, discrédit de la parole des enfants, déqualification des viols, classement sans suite, peines dérisoires.
- Parole des victimes niée ou décrédibilisée

Toujours pas de volonté politique d'agir !

La violence masculine n'est pas une fatalité ! C'est un choix de société de la perpétuer ou de lutter contre. C'est un choix politique d'avoir une société égalitaire et pacifiée.

Continuons de lutter, revendiquer, manifester, crier, s'indigner pour enrayer ces violences masculines. Il n'y a pas de paix possible quand 50% des êtres humains de la planète subit cette violence patriarcale.

**Retrouvez-nous au Rassemblement,
samedi 25 novembre à 14h
devant la Préfecture**



Agenda du collectif CGT "Femmes-Mixité"

Appel à la grève et manifestation 8 mars 2023, dans le cadre du mouvement des retraites :

- Formation "combattre les violences sexistes et sexuelles au travail" pour la seconde fois du 7 au 9 juin 2023 - 12 personnes formées. Une prochaine formation est organisée du 10 au 12 juin 2024.

- Participation au séminaire sur la campagne des métiers du soin et du lien, le 9 novembre 2023.

- Rencontre avec le syndicat APEI en octobre pour échanger sur la question de l'égalité femme-homme.

- 2 référentes harcèlement sexuel au travail à l'UD CGT : prendre contact avec le secrétariat de l'UD si besoin. On répond à toute sollicitation des syndicats pour échanger sur la question de l'égalité femme-homme.

- Demande aux syndicats de nous fournir leurs accords égalité professionnel de leurs entreprises.

- Organisation du 25 mars 2023 : tract, quiz, affiche, etc.



La prévention, c'est ensemble que nous la faisons.

Campagnes de sensibilisation et d'information, ateliers, stages et conseils...

Depuis plus de 20 ans, nous agissons sur les territoires pour rendre nos sociétaires acteurs de leur propre prévention, et les aider à réduire les risques au quotidien.

- | | |
|------------------------|----------------------------------|
| ■ Dangers de la route | ■ Aléas naturels |
| ■ Santé et autonomie | ■ Risques nautiques |
| ■ Gestes qui sauvent | ■ Risques cyber |
| ■ Dangers du quotidien | ■ Argent et éducation budgétaire |



La Macif,
c'est vous.

Crédit photo : P5 / Photonostop.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.